Philosophie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **32 (1899)**

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PHILOSOPHIE

Georges Fulliquet. — Essai sur l'obligation morale[1].

Avec un zèle de néophyte ou mieux avec un enthousiasme d'apôtre, M. Fulliquet a entrepris de nous donner le gros ouvrage de philosophie qui nous manquait sur les fondements de l'obligation. C'est là une tâche relativement facile pour la théologie, mais peu aisée pour un spiritualisme jaloux de sauvegarder une indépendance plus illusoire sans doute que réelle. M. Fulliquet s'est mis bravement à l'œuvre. Il a d'abord audacieusement modifié le plan traditionnel des thèses de ce genre, qui veut qu'on fasse table rase des mauvaises raisons de ses adversaires pour édifier ensuite sa propre théorie, en réservant jusqu'à la fin ses arguments les plus probants.

Il a débuté par une étude psychologique de la liberté et du devoir ; puis il a passé à la partie proprement critique et historique de son travail. Cette méthode a le grand mérite d'être personnelle : on peut lui reprocher cependant de diminuer l'attention que le lecteur aurait apportée à une attaque immédiate des systèmes opposés, et aussi de ne pas donner à la mise en lumière de la théorie proposée toute la netteté désirable.

Je ne vois rien de très nouveau à relever dans les chapitres consacrés à l'étude du déterminisme et de la liberté. M. Fulliquet s'efforce d'établir que les deux fonctions principales de la vie physiologique, — nutrition et génération, — et les facultés de la sensibilité et de l'intelligence, considérées dans les mobiles de leur activité, introduisent dans la conduite de l'homme un élément de *contingence* suffisant pour y asseoir la notion de *liberté*. Cette liberté est définie dans la formule suivante : « Ainsi la liberté se réduit à la nécessité du choix entre deux ou plusieurs directions rigoureusement déterminées, c'est-à-dire à la *nécessité du choix du déterminisme*[2]. » C'est là ce qu'on pourrait appeler du *déterminisme intermittent*, et l'on voit d'ici les critiques que cette conclusion soulèvera non seulement dans le camp des déterministes mais aussi parmi les partisans du libre-arbitre.

A vrai dire, cette liberté serait puisée dans ce que notre philo-

[1] *Essai sur l'obligation morale*, par Georges Fulliquet. Paris, Alcan, in-8°.
[2] p. 73.

sophe appelle, faute d'un nom plus suggestif, le *potentiel vital*. Malheureusement ce *potentiel vital* reste chose vague, indéfinie. Il peut, nous dit-on « arrêter le plein développement du fonctionnement de la nécessité et du déterminisme pour prêter une puissance réelle à l'idéal et à l'idée de liberté, pour fournir un contenu réel à la conscience de l'indépendance. »... Mais M. Fulliquet n'en donne pas de définition satisfaisante. C'est une force, une puissance *sui generis* dont « la vie, la sensibilité, l'intelligence, la conscience sont les manifestations diverses [1] ? » Or, cela, loin de nous apprendre quelque chose, sort absolument de l'intelligible.

La tentative de M. Fulliquet d'établir définitivement la réalité de la liberté ne me paraît pas avoir abouti. Peut-être faut-il attribuer cet échec en bonne partie au fait qu'il a conçu le déterminisme tantôt comme une loi constitutive de l'intelligence, tantôt comme la pression exercée sur l'homme par le monde extérieur. Cette confusion a été souvent relevée ; il est regrettable que M. Fulliquet se soit donné l'apparence d'y tomber, en négligeant de se préciser.

L'analyse du devoir, de l'obligation morale est la partie centrale, importante du volume. Elle développe une théorie personnelle, sous une forme à la fois rigoureuse et séduisante. M. Fulliquet, définissant le *bien*, lui dénie la valeur d'un simple motif ou d'un simple mobile ; il ne le considère pas davantage comme une intuition, une révélation, mais plutôt comme « une sollicitation directe adressée à notre libre-pouvoir. » Son seul caractère est d'être *obligatoire*. L'homme se sent obligé non pas envers quelque puissance extérieure, mais envers lui-même, et cette obligation est constituée par une force nouvelle qui vient donner à la liberté, ou mieux au libre-pouvoir « sa règle et sa loi. » Cette seconde force constitutive de l'être humain est *inconsciente*, aussi réelle, aussi essentielle que la liberté, mais plus obscure et, — quoi qu'en dise son théoricien, — moins accessible encore. Le libre-pouvoir peut résister ou céder à l'obligation sans que celle-ci perde de son caractère d'absoluité, sans que l'homme cesse à aucun moment de se sentir libre vis-à-vis d'elle. Et cette puissance absolue, inconsciente, qui se manifeste dans le domaine de la conscience « en perturbation de l'activité du libre-pouvoir » se révèle en dernière analyse comme « l'influence en nous de Dieu. »

Les notions de devoir, d'obligation, de bien analysées, M. Ful-

[1] p. 74.

liquet passe à la discussion du problème moral. Il en dispose avec sagacité les différents éléments, précise les définitions, indique les positions fausses et les directions où il est dangereux de s'engager.

Sa revue critique des systèmes de morale, qui ont cherché vainement à déterminer l'origine de l'obligation, est fort consciencieuse ; je ne pense pas qu'on en ait jamais, dans un résumé aussi bref, aussi nettement saisi les caractères fondamentaux et mis en lumière les lacunes et les insuffisances.

Nous ne sommes guère qualifié pour porter un jugement définitif sur l'ouvrage considérable de M. Fulliquet. Aussi bien ne pourrait-on l'oser qu'après une étude approfondie dont les dimensions sortiraient du cadre étroit de ce bulletin. Le jeune philosophe s'attend à ce qu'on soulève contre sa thèse principale des objections ; il ne semble du reste les redouter nullement. En tout cas je doute qu'on lui fasse sérieusement celle qu'il se donne beaucoup de mal à prévenir : « de restreindre singulièrement le domaine moral. » Sa conception de la *moralité* et de l'obligation est absolument inattaquable. Depuis Charles Secrétan, personne, que je sache, n'avait défini ces termes avec autant de rigueur. On ne lui reprochera pas davantage de diminuer par son analyse le caractère absolu et sacré de l'obligation. Quant à ce qui fait l'originalité propre de sa théorie, la localisation de l'obligation dans l'inconscience, l'influence obscure de Dieu sur le *moi inconscient* qui agit en conséquence sur le *moi conscient*, je ne sais pas si c'est là vraiment la solution du problème. En se réfugiant dans le domaine de l'inconscient, M. Fulliquet échappe à la difficulté qu'éprouvent les spiritualistes à expliquer « les variations de la notion du bien. » Mais l'intervention de Dieu dans les décisions de la volonté, sous la forme d'une sollicitation, d'une *obligation* absolue et sainte, ne met-elle pas en péril « l'autonomie de la volonté ? » C'est ce dont je ne suis pas entièrement convaincu. Et je pense que ce dualisme d'un moi conscient, « véritablement autonome, indépendant, libre » et d'un moi inconscient « soumis à la direction de Dieu, par conséquent pas autonome, pas indépendant, pas libre, » ne sera pas sans soulever des protestations chez les moralistes et chez les psychologues.

Avec cela, le livre de M. Fulliquet mérite d'être lu et discuté consciencieusement, et je ne sais lequel de ces deux succès il faut lui souhaiter, ou une louangeuse acclamation ou une opposition respectueuse.

ROBERT FATH.